

S.A. LA PROVENCE

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU MERCREDI 28 AVRIL 1999**

8112
SG 13681
25 19(99)

Le Conseil d'Administration s'est réuni le Mercredi 28 Avril 1999, à 17 heures, au Centre Méditerranéen de Presse – 248, avenue Roger Salengro – 13015 Marseille, sur convocation faite par son président, en vue de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 11 Décembre 1998
- Arrêté des comptes annuels au 31 Décembre 1998
- Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
- Rapport de gestion et Résolutions à présenter à ladite Assemblée
- Examen des rapports et documents exigés par la « Loi Prévention » du 1^{er} Mars 1984
- Démission de M. Jean-Pierre MILET de ses mandats de Président et d'Administrateur
- Cooptation d'un Administrateur
- Nomination du nouveau Président-Directeur Général
- Agrément de cessions d'actions
- Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

M. Jean-Pierre MILET

M. Gérald de ROQUEMAUREL

M. Roger THEROND

M. Edmond LECOURT

M. Laurent GILARDINO

M. Jean-René CHIOCCA

M. Bernard MAINFROY

M. Philippe ZAGDOUN

M. Philippe CAMUS, était représenté par M. Jean-Pierre MILET

M. Paul GIANNOLI, représentant permanent de Hachette Filipacchi Presse, était représenté par M. Gérald de ROQUEMAUREL

Sont également présents :

MM. André FOURNIER, Gilbert VOLPONI, Patrice ESTEVE, représentants du Comité d'Entreprise, ainsi que Jean-Michel GARDANNE, membre du Comité d'Entreprise,

M. Ghislain LE LEU,

M. Marc FORMAN,

M. Roland BONNEFOY, Secrétaire de séance,

La Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT.

Colu

...

DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE MILET **ET NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL**

Monsieur Jean-Pierre MILET fait part au Conseil de sa décision de démissionner de son mandat d'Administrateur et de Président-Directeur Général de la Société à compter de ce jour. Il tient à remercier les membres du Conseil pour la confiance qu'ils lui ont témoignée au cours de ces huit années de mandats.

Au moment de quitter cette présidence, Monsieur Jean-Pierre MILET rend un hommage particulier à l'ensemble des personnels pour le soutien sans faille qu'ils lui ont apportés tout au long de cette période.

Monsieur Gérard de ROQUEMAUREL assure alors la présidence de la séance.

Au nom du Conseil et des groupes Hachette Filipacchi et Lagardère, il remercie Monsieur Jean-Pierre MILET pour le travail accompli à la tête de la Société.

Il souligne qu'il a su assurer avec le soutien de l'ensemble du personnel une mutation difficile pour l'entreprise, marquée par le lancement réussi de LA PROVENCE.

Monsieur Gérard de ROQUEMAUREL propose au Conseil de coopter Monsieur Ghislain LE LEU comme Administrateur et de lui confier la présidence du Conseil.

Il souligne le rôle important de Monsieur Ghislain LE LEU au sein de la Direction du groupe Hachette Filipacchi Médias et son expérience d'homme de presse.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette nomination.

Monsieur Patrice ESTEVE demande la parole.

Au nom du Comité d'Entreprise et de l'ensemble des personnels, il tient à remercier Monsieur Jean-Pierre MILET du climat de consensus qu'il a su créer dans l'entreprise en lui redonnant le sens de l'ambition notamment par le lancement de LA PROVENCE.

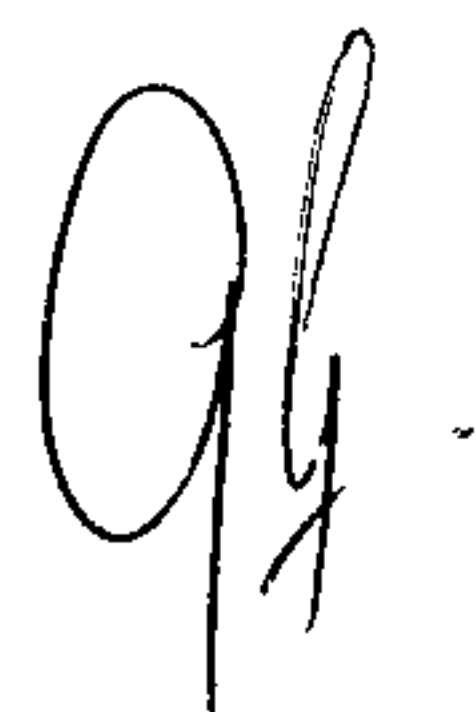
Il se félicite de la nomination de Monsieur Ghislain LE LEU et l'assure du soutien de l'ensemble du personnel, confiant dans l'action qui sera conduite pour assurer le développement de l'entreprise de telle sorte que l'emploi puisse être garanti et l'harmonisation des statuts et des conditions de travail entre LA PROVENCE et Nice Matin rendu possible.

Monsieur Ghislain LE LEU accepte le mandat qui lui est conféré et remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne.

Il trace les grandes lignes des actions qu'il souhaite engager pour conforter la situation de l'entreprise et lui apporter le développement nécessaire qu'elle est en droit d'attendre eu égard à sa dimension et à ses atouts.

...

Pour le Conseil d'Administration.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a smaller 'L' and a dot.